

Avis d'appel public à concurrence

Mairie de Bauvin

Travaux de réfection du réseau d'éclairage public et des armoires électriques

Nom complet de l'acheteur

Mairie de Bauvin

Numéro national d'identification

SIRET : 21590052300014

Ville

Bauvin

Code Postal

59221

Groupement de commande

Non.

Moyen d'accès aux documents de la consultation

Lien URL vers le profil d'acheteur : [https://](https://www.marchespublics.pro:443/2261)

www.marchespublics.pro:443/2261

Identifiant interne de la consultation

2022M003

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur

Oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles

Non.

Nom du contact

Madame Sandra MASSENHOVE

Adresse mail du contact

marchespublics@villedebauvin.fr

Numéro de téléphone du contact

0320181126

Type de procédure

Procédure adaptée ouverte

Aptitude à exercer l'activité professionnelle

cf. le Règlement de la consultation et le formulaire DC2

Capacité technique et professionnelle

cf. le Règlement de la consultation et le formulaire DC2

Technique d'achat

Sans objet

Date et heure limite de réception des plis

20/06/2022 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique

Autorisée.

Réduction du nombre de candidat

Non.

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale)

Non.

L'acheteur exige la présentation des variantes

Non.

Intitulé du marché

Travaux de réfection du réseau d'éclairage public et des armoires électriques

Code CPV principal

34993000-4

Type de marché

Travaux

Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche

Eclairage public

Lieu principal d'exécution du marché

Commune de Bauvin

Durée du marché (en mois)

48.

Consultation à tranches

Non.

La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché

Non.

Marché alloti

Non.

Visite obligatoire

Oui.

Détails sur la visite

La visite des sites est prévue le jeudi 02 juin 2022 à 9h (rdv devant les services techniques, ruelle des écoles). Cf. article 13 du RC pour plus de détails.

Autres informations complémentaires

Dans son offre, le candidat devra fournir l'attestation de visite signée du pouvoir adjudicateur, (ou les documents demandés à l'article 13 du présent Règlement de la Consultation).